

mazars

2B, Avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset



4, Rue Paul Valérien Perrin
38170 Seyssinet-Pariset

HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 17 novembre 2023 – résolution N°19

HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

Société anonyme

RCS Grenoble 452 830 664

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 17 novembre 2023 – résolution N°19

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 18 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité et faisant l'objet de l'autorisation donnée à la 10^{ème} résolution de l'assemblée du 17 novembre 2023 (autorisation donnée au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce) ou toute résolution ayant la même base légale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 30 octobre 2023

Les Commissaires aux comptes

Mazars Gourgue

BBM & Associés

Bertrand CELSE

Laurent COHN